

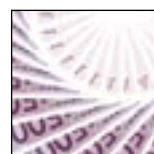
AVRIL 2016

Le

Tholusien

#155

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DU THOU (17) - RÉDACTION : COMMISSION COMMUNICATION
MISE EN PAGE : AGNÈS BERNARD - IMPRIMERIE MINGOT - TIRÉ À 800 EXEMPLAIRES SUR PAPIER ISSU DE FORÊT GÉRÉE DURABLEMENT



page 4
Budget 2016



page 10
La bibliothèque



page 11
La vie des écoles



page 12
La vie associative



page 19
Un peu d'histoire

ATTENTION !
le passage à niveau
de Charmeneuil
sera fermé du 5 mai
au 19 juin 2016.

Lire p. 6

Chères Tholusiennes, Chers Tholusiens,

2016 est à nouveau une année marquée par de nombreux travaux sur notre commune. Chantier permanent depuis 8 années... Il faut croire qu'il y en avait besoin, particulièrement pour l'ensemble de nos réseaux (eau, assainissement, électricité...) et pour nos voiries, dont de nombreuses départementales, sans oublier la fermeture des passages à niveau.

Certains travaux sont à l'initiative du Conseil municipal et d'autres nous sont imposés par l'État, le Département (souvent par le biais de délégataires de services), ou encore par les organismes gestionnaires d'équipement, tels ERDF, Orange, syndicats divers.

C'est notamment le cas des travaux de rénovation des voies ferrées entre Niort et La Rochelle dont vous pourrez lire le descriptif et les incidences sur notre quotidien dans ce numéro ou sur notre site Internet. J'étais inquiet pour le transport des élèves de Charmeneuil et La Folie pendant la fermeture du passage à niveau. Je remercie la SNCF qui a accepté de prendre en charge les frais (plus de 16 000 €) du service qui sera mis en place par Kéolis au moyen de minibus. Les familles seront informées individuellement des nouvelles modalités.

Il en est de même pour le syndicat des eaux qui va rénover une partie des conduites d'eau potable sur le Chiron cette année... et une grosse réfection sur le bourg l'année prochaine (rues du Four à Chaux, de la Justice, du Champ de Foire). Nous en profiterons si c'est possible pour y inclure l'enfouissement des réseaux. Et ERDF est en train de faire de nombreux relevés.

En **voirie**, dans le cadre d'une programmation sur 3 à 4 années, plusieurs voies communales vont être refaites à la fin du printemps : chemin de la Roue, rues des Varennes, du Moulin Gentil, de la Vigne Vierge et des 60 Journaux. Du fait des futurs travaux sur le réseau d'eau potable, nous allons créer un cheminement piétonnier provisoire rue du Four à Chaux.

Le Département va également re-

faire le revêtement de la D112 e1 entre La Folie et Cigogne, en principe en juin. Nous en profiterons pour rectifier certains caniveaux affaîssés.

Si la voirie concentre une grande partie de notre énergie, d'autres sujets sont aussi à l'ordre du jour.

A commencer par l'**agrandissement de la mairie** dont les travaux viennent enfin de débuter après les soucis de lignes électriques mal placées.

Le **lotissement communal** sur l'ancien terrain de football est à la phase de l'appel d'offres auprès des entreprises de VRD. Les travaux devraient s'effectuer pendant la période estivale. La mise en vente des lots suivra aussitôt. Un autre lotissement (en prim'access) est en cours à La Gare, après la démolition de l'ancien bâtiment de logements pour les cheminots. Entre bâtiments, voirie et espaces verts, nos employés communaux ont du pain sur la planche.

La vie municipale ne se résume pas à des travaux, si importants et nécessaires soient-ils.

C'est ainsi que le Conseil municipal a voté, le 4 février, le budget communal.

Le **dernier recensement** devrait confirmer le nombre estimé d'habitants. Mais, phénomène récent, nous avons le plaisir d'accueillir de plus en plus de jeunes retraités, souvent issus d'autres régions de la France, même si de jeunes couples s'installent encore au Thou. Ce qui maintient un nombre d'élèves important, environ 330. De ce fait, chaque matin et chaque soir, c'est une ronde infernale de voitures qui envahissent les parkings, parfois sur des emplacements non autorisés. Il en va avant tout de la

sécurité des enfants, et de la responsabilité de chacun.

C'est aussi le cas des stationnements sur les trottoirs, qui obligent les piétons à marcher sur la route et créer de réels dangers, notamment pour nos enfants. Une fois plusieurs aménagements et liaisons piétonnes créés, je serai malheureusement contraint de prendre des arrêtés interdisant des lieux de stationnement.

Notre **vie associative** est toujours aussi riche, les manifestations à venir et les rencontres hebdomadaires en sont la preuve. C'est un ciment fort de notre vie en société. Ceux qui n'y ont pas encore goûté devraient se laisser tenter, ils trouveront sûrement une activité intéressante et surtout des relations nouvelles (liste sur notre site).

Dans le prochain numéro, je vous préciserai plusieurs nouveaux périmètres de collectivités qui auront un impact fort sur l'aménagement de notre territoire : CdC, SCOT, PLUi, Pôle métropolitain et Grande Région.

Budget : malgré la baisse des dotations de l'État, le Conseil maintient les taux des taxes tels que les années précédentes. La contribution pour le ramassage des ordures ménagères va baisser du fait de l'arrêt de fourniture des sacs noirs.

L'exercice 2015 a laissé un excédent très correct, ce qui permet d'assurer une base saine pour nos dépenses obligatoires (fonctionnement des bâtiments et espaces verts, salaires), et de créer de l'auto-financement pour nos investissements.

Sur le **fonctionnement**, c'est une quasi reconduction des dépenses

Conseils municipaux, résumé des comptes rendus

Conseil municipal du 29 janvier 2016

■ Désignation d'un référent PLUi dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'Urbanisme intercommunal

M. le Maire rappelle que La Communauté de Communes Aunis Sud possède aujourd'hui la compétence PLUi. L'élaboration d'un PLUi, basée sur la notion de co-construction, nécessite une collaboration étroite entre la Communauté et les Communes membres. Il est donc important de définir la gouvernance du PLUi, c'est-à-dire la manière dont la Communauté et les Communes vont travailler ensemble pendant le processus d'élaboration de ce projet commun.

Le Conseil désigne Mme BALLANGER Danielle comme référent communal dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

■ Comptes rendus des commissions

Communication

Le nouveau site internet de la commune est en ligne.

Animation

M. le Maire félicite les membres de la commission Animation pour la réussite du Noël des enfants le 20 décembre 2015.

■ Informations et questions diverses

Extension de la mairie

M. le Maire informe que les travaux sont reportés. En effet, une ligne haute tension enterrée a été repérée sur l'emprise du projet.

ERDF a été contacté en urgence. Les travaux de dévoiement sont prévus pour mi-mars 2016.

Le Département accorde une subvention de 77 988 € pour ce projet.

Population légale

La population légale pour 2016 est de 1 890 habitants (dont 17 comptés à part - étudiants).

Ateliers communaux

Les ateliers ont été visités. L'alarme récemment installée a été dissuasive. Afin de renforcer la protection, le mur côté cimetière sera rehaussé et un détecteur de présence supplémentaire sera installé dans la cour.

**Document intégral
consultable à la mairie**

Rappel :

*les séances du Conseil municipal
sont publiques (les dates
sont affichées sur le panneau
dans l'entrée de la mairie)*

des années précédentes, avec tout de même une hausse de notre participation au SIVOS, notre part d'élèves ayant augmenté, celle de Landrais diminuant.

L'accueil de nouvelles familles entraîne une hausse naturelle des bases et donc de nos recettes. La part des dotations de l'État diminue et il transfère de nouvelles charges partagées avec la Communauté de Communes sans participation.

En **investissement**, cette année, gros chapitres : l'agrandissement de la mairie et nombreux travaux de voirie communale, mais aussi de participation aux travaux de voies départementales (notamment cheminements piétons).

L'arrivée à terme de gros emprunts nous permet sans alourdir nos remboursements d'en solliciter de nouveaux pour financer tous ces travaux.

■ **Christian BRUNIER** Maire

Urgences 15
Pompiers 18

Médecins
Un numéro unique
pour les 3 médecins :
05 46 27 52 29

Pharmacie de garde
Contacter la gendarmerie
d'Aigrefeuille :
05 46 35 50 08

Kinésithérapeutes
05 46 68 28 46

Infirmières
06 26 77 11 01

Ostéopathe
05 46 07 64 69

Orthophoniste
05 46 09 05 34

Mairie
05 46 35 51 58
www.mairie-le-thou.fr

Lundi de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h 30

Mardi, mercredi, jeudi
de 8 h à 12 h
et de 14 h à 16 h 30

Vendredi de 8 h à 12 h

Secteur pastoral
Aigrefeuille - La Jarrie
Presbytère :
32, place de la République
à Aigrefeuille
05 46 35 51 01
paroisse.aigrefeuille@orange.fr

Poste
05 46 35 51 57
Du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Samedi de 8 h à 11 h
Attention, changement :
Levée du courrier : 9 h
(pas de levée le samedi)



Budget primi

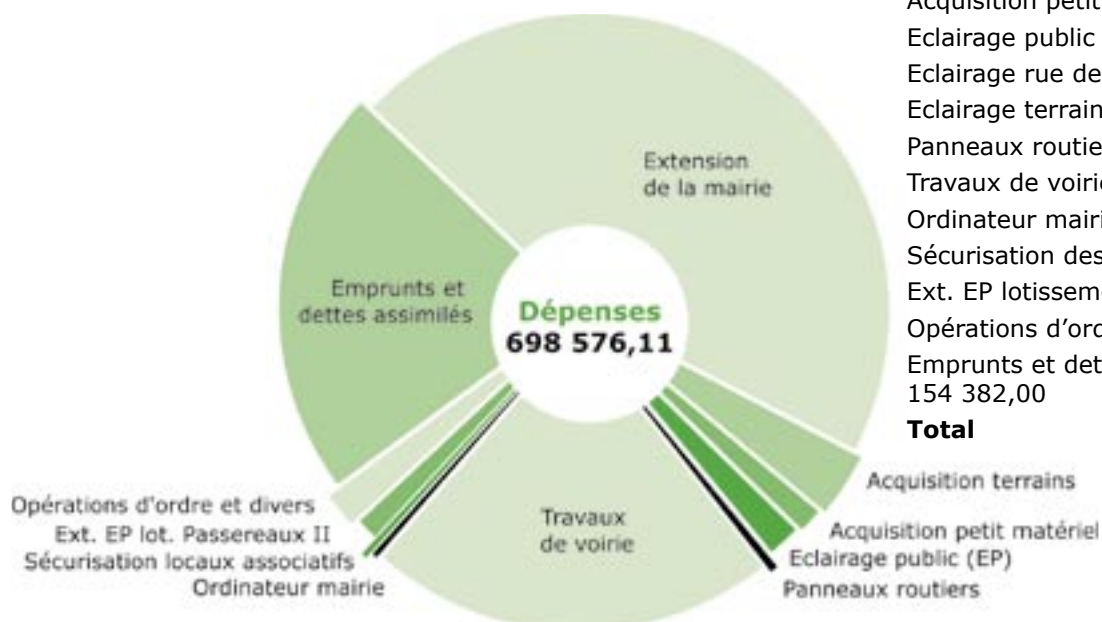
Section d'investissement

Dépenses

Extension de la mairie	318 000,00
Acquisition terrains	24 000,00
Acquisition petit matériel	9 000,00
Eclairage public rue des Varennes	2 852,00
Eclairage rue des Frênes	1 495,00
Eclairage terrain de football	8 300,00
Panneaux routiers	3 000,00
Travaux de voirie	153 994,04
Ordinateur mairie	1 500,00
Sécurisation des locaux associatifs	1 700,00
Ext. EP lotissement Passereaux II	7 550,00
Opérations d'ordre et divers	12803,07
Emprunts et dettes assimilés	154 382,00

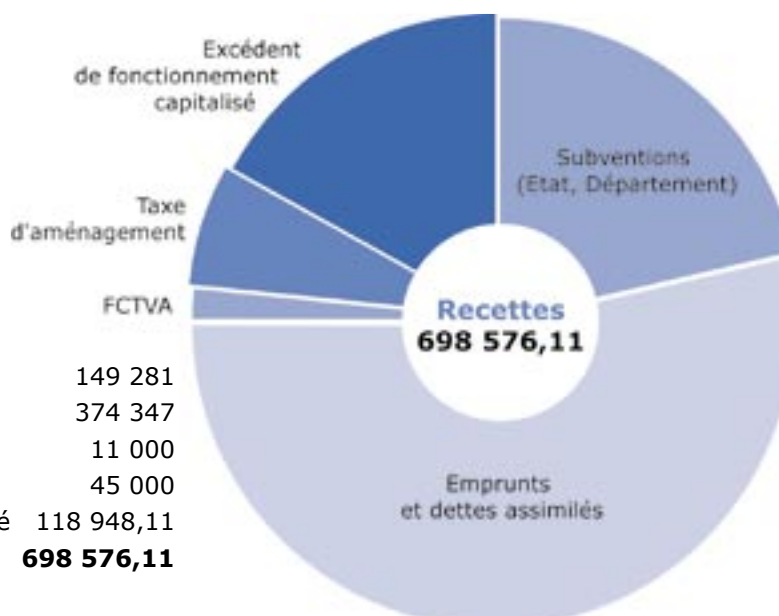
Total

698 576,11

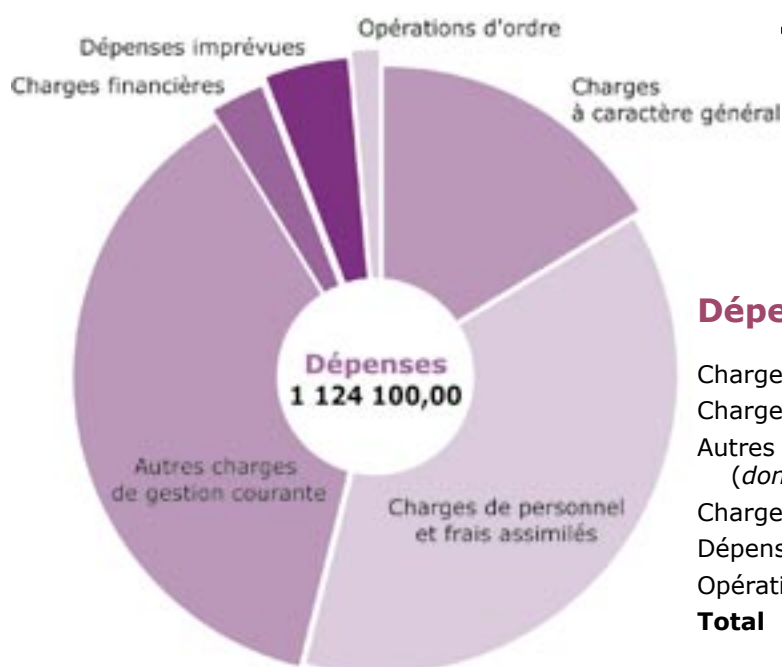


Recettes

Subventions	149 281
Emprunts et dettes assimilés	374 347
FCTVA	11 000
Taxe d'aménagement	45 000
Excédent de fonctionnement capitalisé	118 948,11
Total	698 576,11

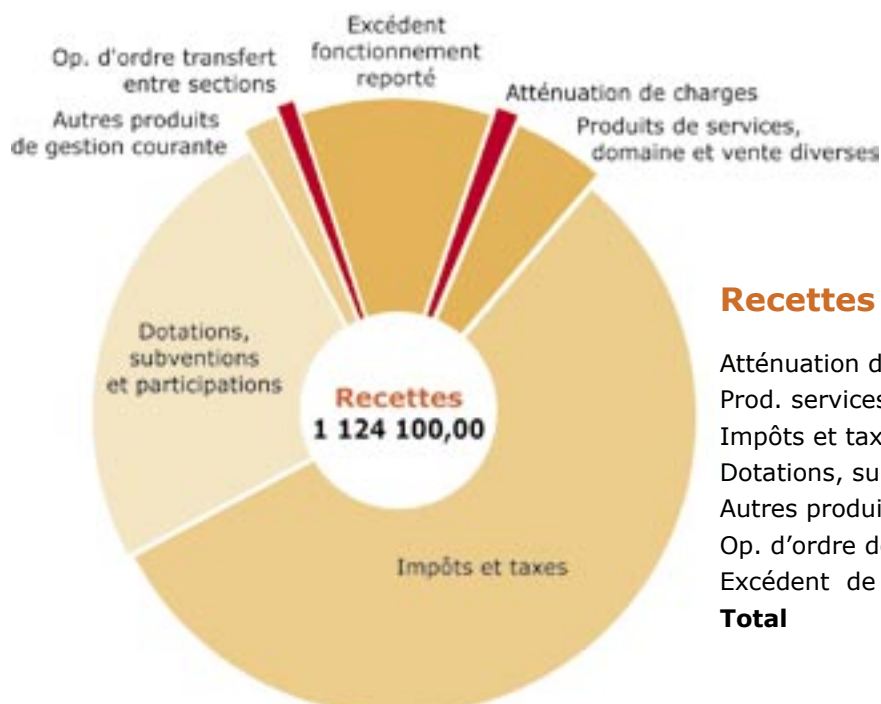


Section de fonctionnement



Dépenses

Charges à caractère général	183 542,70
Charges de personnel et frais assimilés	422 610,00
Autres charges de gestion courante (dont SIVOS 341 142,00)	419 272,00
Charges financières	32 000,00
Dépenses imprévues	50 000,00
Opérations d'ordre	16 475,30
Total	1 124 100,00



Recettes

Atténuation de charges	13 000,00
Prod. services, domaine et ventes diverses	55 100,00
Impôts et taxes	629 000,00
Dotations, subventions et participations	281 000,00
Autres produits de gestion courante	21 000,00
Op. d'ordre de transfert entre sections	10 000,00
Excédent de fonctionnement reporté	115 000,00
Total	1 124 100,00

Cheminement piétons

Promenons-nous en toute sécurité entre Charmeneuil et la Folie. Prenons la rue des Prunus, puis le sentier jusqu'à la rue des Marronniers et, par le petit pont de bois, continuons jusqu'à La Folie.

Ce nouveau cheminement de sécurité piétonne ainsi que le pont de bois ont été réalisés par notre équipe technique.

Terrain de football

Le système d'arrosage enterré sera mis en place en juin.

Voirie

Réfection des voies communales suivantes :

- le chemin de la Roue (VC 8)
- les rues des Varennes et du Moulin Gentil (VC 3 et VC 107)
- la rue des 60 Journaux (VC 105)
- le chemin de la Vigne Vierge.

Pôle médical

Le permis de construire du prochain pôle médical a été déposé.

ATTENTION

Passage à niveau de Charmeneuil

En raison des très importants travaux de réfection complète de la voie ferrée, ce passage à niveau sera **fermé du 5 mai au 19 juin 2016**.

Les franchissements de la voie ferrée les plus proches sont le pont des Ardilleaux sur la Départementale 5 et le nouveau pont sur la route menant à Puydrouard (D 112)



Instruction mutualisée du droit des sols

Le 1^{er} janvier 2016 le service d'instruction des autorisations d'urbanisme aura une année de fonctionnement opérationnel à son actif.

L'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables) était jusqu'en juillet 2015 réalisée par l'Etat et plus particulièrement la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer).

La Communauté de Communes Aunis Sud a anticipé ce changement en créant dès janvier 2015 un service d'instruction mutualisée du droit des sols. La prise en charge de l'instruction pour les communes s'est donc effectuée progressivement du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet 2015.



Une convention signée avec chacune des 27 communes adhérentes précise quel type d'autorisation chaque commune souhaite laisser à l'instruction de la Communauté de Communes. En revanche, rien ne change concernant le dépôt de la demande (Certificat d'Urbanisme, Déclaration Préalable, Permis de Construire). Il se fait **toujours à la mairie**. L'autorisation, sous forme d'arrêté, est signée par le maire de la commune.

Les trois instructeurs, recrutés par la Communauté de Communes Aunis Sud, prennent en charge le traitement des dossiers d'urbanisme mais sont aussi à votre disposition pour vous conseiller sur les règles applicables à votre projet.

Pour les demandes complexes, ils peuvent vous recevoir sur **rendez-vous** afin de vérifier si le projet est compatible avec le Plan Local d'Urbanisme de votre commune ou, le cas échéant, vous suggérer les modifications à apporter.

Depuis le début 2015, ce sont plus de **1 100** dossiers qui ont été instruits par le service.

De gauche à droite : **Gwendoline BERTHELOT**, instructeur, **Annabelle GAUDIN**, responsable du service urbanisme, **Thierry GUERET**, instructeur et **Annabelle SELLAS**, instructeur

peinture,
dessin,
sculpture,
poterie,
gravure,
céramique,
bijouterie,
maroquinerie,
photographie,
etc...



NOUVEAU
au Thou

Samedi

21

et Dimanche

22

MAI

de 10h30 à 18h30

**Salle des fêtes
Le Thou**

Exposition

C'est THOU un ART

Participation de l'association Deboz'Arts
et de nos artistes en herbe du centre de
loisirs de la commune.

Si vous êtes intéressés pour exposer
vos oeuvres, envoyez vos candidatures par
mail à commissionanimationlethou@gmail.com
ou laissez vos coordonnées en mairie,
nous vous contacterons.

INSCRIPTION GRATUITE

Organisée par la commission animation, culture et sport
de la commune du Thou.

Conseil Municipal d'Enfants

Des idées à profusion et six projets en cours de réalisation !
Nos jeunes élus vous les présentent eux-mêmes :

Un abri à la sortie de l'école

Bonjour, nous sommes des élus du Conseil municipal d'enfants. Notre projet est de construire un abri pour les parents à la sortie de l'école élémentaire. Ce projet sert à protéger les parents de la pluie, du vent et du soleil. Nous avons envoyé une demande de devis, une entreprise nous a répondu. Affaire à suivre.

Robin, William, Karl et Alexia



Prix des lecteurs «enfants»

Nous faisons partie du CME et nous organisons un prix des lecteurs pour les enfants. Nous avons déjà choisi les livres et nous allons les réserver ou les acheter.

Emma, Madison, Laura et Charlotte



Don de jouets aux «Restos du cœur»



Notre projet est de récolter des jouets en bon état pour les «Restos du cœur». Vous trouverez au mois d'octobre des cartons dans l'entrée de la bibliothèque, de l'école et à la mairie.

Anaïs et Noémie

Chasse au trésor



On va organiser une chasse au trésor dans Le Thou en septembre 2016. Ce sera ouvert aux personnes de 5 à 100 ans, en famille ou entre amis. Beaucoup de surprises vous attendront !

Emie et Valentine

Une naissance, un arbre



Nous aimerions planter un arbre à chaque naissance pour faire un verger car nous pensons que c'est intéressant de célébrer la naissance d'un enfant.

Doriane et Camille

Langue des signes

Notre projet porte sur la langue des signes. Nous voulons la faire découvrir aux enfants de l'école élémentaire. Notre projet se déroulera pendant la pause méridienne.

Jade, Mathias, Eléa et Lou-Ann



Un projet des élus du précédent mandat se concrétise...

Concours de dessin



Plusieurs enfants ont participé à ce concours de dessin. Le concours avait été organisé pour remplacer la carte de l'Europe devant l'école car elle était abîmée. Tous les élèves de l'école pouvaient y participer. Le 12 septembre 2015, pendant l'inauguration de la plate-forme, le jury a désigné le dessin le plus beau, celui de Jade Baty. On y a aussi ajouté d'autres dessins d'enfants pour compléter ce panneau qui se trouve maintenant devant la porte de l'école.

Lou-Ann et Eléa

L'ADEI, une équipe à votre écoute



Vous êtes disponible pour offrir un cadre de vie familial et chaleureux à des personnes en situation de handicap ? Vous disposez d'une ou deux chambres dans votre maison ou appartement ? Vous possédez des qualités humaines et relationnelles ? Vous avez une grande disponibilité pour vous engager vers un travail d'accompagnement ? Vous souhaitez rejoindre notre réseau d'accueillants familiaux tout en travaillant à votre domicile ?

Contactez le service de placement familial adultes ADEI par téléphone au **05 46 90 88 18** ou par mail : pfs@adei17.com

AIDE à l'ISOLATION des BATIMENTS

Financez jusqu'à 100 %
de vos travaux grâce
aux «**Primes Energie**»

L'arrêté du 30 décembre 2015 étend l'aide apportée pour l'amélioration de l'isolation des bâtiments aux propriétaires et locataires en situation de précarité énergétique

Pour plus de renseignements,
s'adresser à la mairie



L'Accorderie, échanger et coopérer

Née en 2002 au Québec, l'Accorderie est **un système d'échange de service** solidaire.

Il repose sur un principe simple et original : **proposer aux habitant-es d'un même territoire de vie de se regrouper pour échanger entre eux des services, recréer du lien social**, sur la base de leurs savoir-faire et ce sans aucune contrepartie financière. L'Accorderie repose sur une monnaie toute simple: le temps !

Concrètement, un membre (accordeur-e) qui effectue une heure de dépannage informatique se voit attribuer un crédit de

temps qu'il peut ensuite utiliser comme bon lui semble pour obtenir l'un des services proposés par d'autres accordeur-es.

Aujourd'hui, l'Accorderie de Surgères et du point de service Aigrefeuille-Le Thou, c'est 350 accordeur-es et plus de 7 000 heures échangées !

Si l'aventure vous tente, venez nous retrouver les **3^{es} jeudis du mois** à la salle des jeunes à côté de la mairie du **Thou de 9 h à 11 h**, ou les **1^{ers} samedis du mois** à la salle du foyer du 3^e âge à Aigrefeuille de 10 h à 12 h.



Et samedi 28 mai à la salle du Lavoir à Surgères : c'est la **Fête de l'Accorderie pour ses 3 ans** et ses 350 accordeurs.

A partir de 14 h, ateliers en tout genre : réparation de vélo, atelier créatif, anglais, yoga, petite réparation d'électro ménager, crèche, Scène Ouverte... marché des gratuits, présentation de l'Accorderie et du Fonds de dotation, conférence causerie sur le développement du pouvoir d'agir, méchoui et bal !

Venez nous rencontrer !

Tél. : 06 51 28 84 96 - 09 84 47 40 93 - 4, av. Saint-Pierre 17700 Surgères

Bibliothèque municipale «Thou-Lire»

Voici venu le printemps et, avec lui, celui des poètes. La bibliothèque a mis en place un **arbre à poèmes**, dans lequel sont accrochés des livrets dits par l'association Mots nomades. Ces livrets intitulés «poids plume» sont l'œuvre d'écrivains ou d'auteurs occasionnels de tous les âges. Ils sont à votre disposition, vous pouvez venir les lire et prendre celui qui vous touche le plus. Pour aller plus loin dans la poésie, si vous souhaitez en échange d'un livret, vous pouvez apporter un poème !



L'équipe de la bibliothèque remercie les enfants qui ont participé à l'animation qui a eu lieu pendant les vacances de février. En effet, 22 enfants sont venus pour découvrir **la vie des chevaliers au Moyen Âge** et créer leur blason.



Horaires d'ouverture

Lundi 9 h - 11 h
Mardi 16 h 30 - 18 h
Mercredi 10 h - 12 h 30 et 17 h - 19 h
Vendredi 16 h - 18 h 30
Samedi 10 h - 12 h

Contacts

05 46 35 90 73 - biblio.thoulire@laposte.net
Blog : <https://bibliothequethoulire.wordpress.com>

Animations à venir

Journée portes ouvertes : samedi 21 mai de 10 h à 17 h. A cette occasion, une exposition sur les carnets de voyage vous sera présentée. Vous serez également présentés les derniers achats effectués. Nous serons heureux de vous accueillir pour vous faire voyager, et vous offrir une petite collation !

Samedi 25 juin à 20 h 30: la bibliothèque vous propose un **diaporama** intitulé «Carnets de voyages» présenté par le globecroqueur Philippe Bichon. Ce montage numérique présente les croquis et aquarelles extraits de ses carnets de route réalisés sur le vif de la Tunisie à l'Asie Centrale. Des photographies montrent l'auteur en train de dessiner dans les différents pays. L'auteur explique la démarche, pourquoi faire un carnet de voyage. Alors à vos agendas, nous vous attendons nombreux pour cette animation gratuite suivie d'une petite collation !



Ecole élémentaire

Séjour à Lamoura

Depuis plus de 25 ans, les écoliers tholusiens et landraisiens se rendent à Lamoura dans le Jura. Cette année, 24 élèves de CM1-CM2 ont participé à la classe découverte du 12 au 21 mars.



Ils ont pratiqué le ski alpin, le ski nordique et les raquettes au sein d'un paysage recouvert d'épicéas. Les conditions d'enneigement étaient parfaites, et le soleil était au rendez-vous. Ponctué de visites sur le patrimoine et l'artisanat local et d'une journée en Suisse (Genève), ce projet reste un moment unique dans la scolarité des élèves.

Un grand merci aux deux municipalités du Thou et de Landrais, l'Association des Parents d'Elèves et l'école élémentaire qui se mobilisent quotidiennement pour faire perdurer le projet, au profit des élèves.

Un merci particulier à Nathalie Desfrancois et Nicolas Becerro qui ont accompagné ces enfants pendant 10 jours.

*Quelques dates à retenir
pour cette fin d'année scolaire*

Mardi 3 mai : sortie sur route de 20 km Le Thou - Eoliennes de Péré - Landrais dans le cadre du permis cycliste (les deux classes de CM1-CM2).

26 mai : journée atelier-spectacle «Pain» et «Découverte Grandeur Nature de la ruche et sa colonie» au Mont d'Or (classes CP et CE1).

6 juin : visite du Paléosite, centre interactif de la Préhistoire de Saint-Césaire (classes CP-CE1, CE1-CE2 et CE2).

Vendredi 24 juin : fête des écoles à 18 h.

2 juillet : kermesse.



Visite de Rochefort

(article écrit par les élèves)



Les classes de CM1 et CM1/CM2 sont allées à Rochefort-sur-mer le mardi 29 mars. Nous avons visité la Corderie royale longue de 374 m. La guide, Audrey, nous a expliqué comment fabriquer un cordage à partir du chanvre. Après le pique-nique, nous avons découvert l'*Hermione* et son chantier. Notre guide, Hervé, a participé au voyage vers l'Amérique. Cette visite était passionnante.

Bilan du Loto du 6 février



Une salle comble dans une ambiance très conviviale et familiale : la soirée a été une totale réussite. Un grand merci aux commerçants et différents partenaires ainsi qu'à l'Association des Parents d'Elèves pour leur investissement. Tous les bénéfices du loto aideront l'école élémentaire à financer des sorties pédagogiques.

La voix des parents

Depuis le dernier bulletin municipal, l'Association des Parents d'Elèves a tenu une buvette lors du loto de l'école élémentaire, organisé des ventes de viennoiseries à la sortie de l'école, proposé un concert un samedi soir au Thou.

Tous les bénéfices réalisés sont reversés aux écoles maternelle et élémentaire pour participer au financement des projets de l'année.

Nous remercions le groupe «**The Blues Touch**» qui a offert sa prestation pour les enfants de l'école. 83 personnes étaient présentes, dont beaucoup extérieures au Thou et à Landrais. C'était une belle occasion de se retrouver pour un moment convivial sur la commune.

L'APE, c'est aussi la voix des parents à l'école. Ainsi, les représentants des parents d'élèves ont participé aux conseils d'école et commissions cantine (chaque trimestre), et fait remonter les questions des parents.

Les informations sont ensuite transmises lors des réunions mensuelles et par mail.



Vendredi 24 juin (soir), un repas partagé réunissant les parents et personnels de l'école, suivra la fête de l'école.

La kermesse organisée par l'APE pour les enfants de l'école aura lieu le samedi 2 juillet après-midi.

Les manifestations sont organisées par quelques parents bénévoles. Lors de nos réunions (environ une par mois), nous organisons les différentes actions et débattons des questions qui nous préoccupent. **Tous les parents y sont bienvenus.** Alors à bientôt !



apelethoulandrais@gmail.com
ou 05 46 29 04 91

Les beaux jours sont de retour

Avec le retour des beaux jours, il est temps de mettre le nez dehors.

Les animateurs de l'association PAPJ te proposent des activités les mercredis, vendredis, samedis et même les dimanches.

Si tu as entre 11 ans (ou que tu vas avoir 11 ans cette année) et 17 ans, tu peux venir participer à plusieurs activités au choix :

- Spectacle de Zingaro à la Coursive (spectacle équestre) le 13 mai
- Festi' Prev' (festival du court-métrage de prévention jeu-

nesse) le 21 mai

- Match de rugby ASR/Racing 92 le 28 mai
- Retransmission d'un match du 1^{er} de l'équipe de France à l'Euro le 10 juin
- Veillée Laser game le 17 juin
- Ateliers cuisine

De plus, des activités d'auto-financements seront mises en place telles que le vide-grenier de La Jarrie ou encore des actions de paquets cadeaux à Cultura pour la fête des mères et des pères.

Attention flash info, un événement à ne pas manquer : les Olympiades Loufoques qui se dérouleront le samedi 4 juin. Vous pourrez participer à un grand jeu et vous affronter

entre amis autour de défis tout au long de la journée !

Cet événement est ouvert aux non-adhérents et gratuit !

A noter également les **pala-bres Sakado** pour préparer vos séjours et mini-séjours de cet été ! Avec l'aide des animateurs, vous montez votre projet selon vos envies, vos goûts et surtout avec vos amis !

Des propositions ont déjà été faites par les jeunes :

- Un mini-séjour aventurier (apprendre à faire du feu, dormir dans les arbres...)
- Un mini-séjour nautisme (paddle, catamaran,)

Si tu es intéressé, alors rejoins-nous dès à présent !



Virginie : 06 20 08 70 85 - papj.jeunesse@hotmail.fr

«La réalité de la vie associative : bénévoles et salariés»



Assemblée générale du 26 février 2016

Les salariés et les bénévoles de l'association Vacances Loisirs Le Thou-Landrais s'entendent dire très souvent que leur travail est indispensable aux familles et que l'association est bien gérée !

La seule exigence que nous ayons c'est de la considération pour la seule réunion annuelle qu'est l'assemblée générale où nous pouvons partager le travail de l'année.

Merci de lire les quelques lignes qui suivent et qui traduisent notre état d'esprit :

Définition d'une Assemblée générale (AG) : rassemblement annuel de l'ensemble des membres d'une organisation afin qu'ils rencontrent les dirigeants ou les membres de son conseil d'administration et puissent éventuellement prendre des décisions. Les dirigeants informent les adhérents et demandent à ceux-ci de voter sur des modifications au fonctionnement de l'organisation.

oui : l'association VLTL rend service aux familles.

non : ces services ne sont pas obligatoires.

oui : ils donnent 11 emplois directs.

non : il n'y a pas que des salariés, il faut aussi des bénévoles.

oui : VLTL c'est 182 familles, 241 enfants, 3 parents à l'Assemblée Générale et aucun élu ou représentant.

non : l'AG n'est pas une réunion de plus ou une réunion inutile !

oui : l'AG est une réunion annuelle obligatoire pour les 182 adhérents de VLTL où sont présentés les bilans et sont votés les augmentations de tarifs (entre autre).

non : vous n'êtes pas dispensés ou exclus ou oubliés quand vous êtes adhérents.

oui : les salariés et les bénévoles cherchent à ce que les services restent de qualité et tout le monde y contribue dans une bonne dynamique.

non : aucun autre effort ne sera fait cette année sur des demandes individuelles ou l'étude de nouveaux projets (ex. : ouverture en août).

oui : le 26 février 2016 pour l'AG nous vous avons préparé 1 diaporama et 1 vidéo de vos enfants + 1 sur les bilans de l'année (environ 20 heures de travail de préparation !) + une soirée conviviale avec boissons et buffet.

non : nous ne négligerons pas nos engagements de l'année envers vous.

oui : merci à Nathalie et Christine, à Patricia et l'équipe d'animation pour ses engagements.

non : VLTL ce ne sont pas des anonymes, ce sont aussi Aurélie, Florence, Sandrine, Vanessa, Sophie, Chantal, Sylvie...

oui : nous vous remercions de votre confiance et à l'année prochaine !

Les équipes de VLTL

Pour info : la structure sera fermée cet été du lundi 1^{er} août au vendredi 26 août inclus.

La rentrée des classes ayant lieu le jeudi 1^{er} septembre, l'association rouvrira son accueil dès le lundi 29 août.

En restant à votre disposition pour le Conseil d'administration la présidente Sylvie Guillemain

Rappel

Pour utiliser les services de VLTL, il faut :

1. Retirer un dossier d'inscription à l'accueil de VLTL (au Thou ou à Landrais)
2. Déposer le dossier complet et régler la carte adhésion annuelle
3. Réserver la place de son (ses) enfant(s) sauf pour le périscolaire (pour les mercredis : inscription le mois précédent ; pour les périodes de vacances scolaires : affichage dates et feuilles inscription avant chaque période)

Contacts

• Directrices

Nathalie Foireau, Christine Desfougères ou Juliette Ilitch à la salle du Thou ou au 05 46 35 12 24
Patricia Forestier à Landrais

• Présidente de VLTL

Sylvie Guillemain-Girard 06 88 61 24 92
mail : sylvieguillemain@sfr.fr et/ou tout membre du conseil d'administration (liste affichée dans les locaux d'accueil)





Sortie en bus pour les U8 à U13

Nous avons reconduit cette année notre sortie en bus (catégories U8 à U13) pour assister au **match Bordeaux/GFC Ajaccio** du 5 mars 2016.

Soirée un peu fraîche et pauvre en émotion footballistique : «Après avoir ouvert le score par Diabaté en première période, les Bordelais ont manqué ensuite de précision pour se mettre définitivement à l'abri et se sont fait rejoindre, dans les derniers instants, sur un but plein d'opportunisme de Larbi».

A contrario, la découverte du nouveau stade a été appréciée par tous. Très bel ouvrage !

Merci aux enfants disciplinés, éducateurs, dirigeants et parents accompagnateurs qui nous ont permis de passer un bon moment.

N'hésitez pas à nous rejoindre, petits et grands pour partager avec nous ces instants de convivialité.

***Vous pouvez contacter Bruno
au 05 46 43 34 84 ou 06 26 73 32 53***



Jazz au Thou

Le trio Sylvain Luc / Olivier Ker Ourio / Matthieu Chazarenc au JazzClub du Thou le vendredi 13 mai à 21 h

Nous sommes très heureux de retrouver **Olivier Ker Ourio** (harmonica), et **Matthieu Chazarenc** (batterie), cette fois-ci en compagnie du fantastique guitariste **Sylvain Luc**. Un trio à géométrie variable, une musique de l'instant où improvisations totales se mêlent aux mélodies françaises, musiques et rythmes traditionnels.

Sylvain Luc : au-delà de sa technique époustouflante, Sylvain dit beaucoup de choses avec les cordes de sa guitare : «La technique n'a jamais été mon but [...] La musique se joue, la musique se vit». Il ne joue pas de son instrument, il lui donne la parole. Il en tire des sons, des frissons inouïs, à croire qu'ils inventent ensemble de nouvelles notes et frôlent l'accord parfait.

Olivier Ker Ourio : dans la famille des «soufflants», il est une confrérie bénie des dieux. Ce sont les musiciens dont le souffle est



naturellement coloré de musique. L'harmoniciste Réunionnais, Olivier appartient à cette tribu d'élus.

Matthieu Chazarenc : musicien polyvalent, toujours en constante relation avec les fondements du jazz, Matthieu est un des batteurs les plus sollicités de sa génération sur la scène jazz française et européenne.

Attablés avec vos amis, partageant vos gourmandises et vos précieux liquides, nous vous souhaitons une belle soirée.

Entrée : **30 €** (10 € - de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, sur justificatif)

Renseignements, réservations :
bc.doulet@orange.fr - 05 46 35 54 61
musiquealacampagne.over-blog.com

Bal «trad» le 14 mai

Venez faire un petit tour en **Bigorre** avec le groupe de danses «Eths Esclops» que Les Martrèches Tholusiennes sont heureuses de recevoir les 14 et 15 mai 2016 à la salle des fêtes du Thou.

Le samedi 14 mai, initiation aux danses de Bigorre puis une soirée de bal «trad» sera organisée par les deux groupes.

Le dimanche après-midi, spectacle de nos invités, à l'extérieur devant la salle des fêtes.

Pour tout renseignement : 06 77 35 52 09



Pour les gastronomes de grands gibiers

L'ACCA organise un **repas** le samedi **25 juin** à partir de 12 h à la salle des fêtes.

Au menu :

- Assortiment crudités
- Charcuterie de venaisons
- Chevreuril barbecue
- Légumes
- Fromages
- Dessert
- Café
- Vin compris

Prix : 13 € - Enfants 8 €

Réservation jusqu'au 21 juin
au 05 46 35 64 63
ou 05 46 00 08 89

Au revoir Jacques

Le club de marche a perdu un ami, un compagnon de route ; depuis 2011, début de l'association, il était présent.

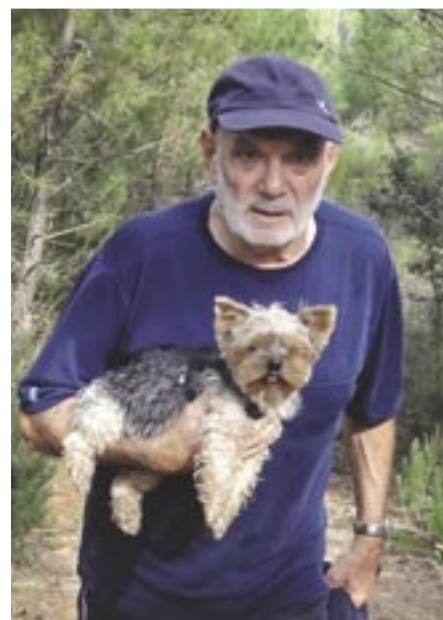
Que de chemins parcourus ensemble, de merveilleux souvenirs. Jovial, aimant la vie, c'est comme cela qu'il restera dans nos pensées. Il ne sera plus avec nous sur les sentiers de la vie, mais restera à tout jamais à nos côtés et dans nos cœurs. Nos pensées affectueuses vont à Micheline, son épouse, qui fait partie du club, elle sait qu'elle peut compter sur notre soutien.

L'association reprend ses horaires de printemps et d'été :

Dimanche matin 10 h - Mercredi soir 19 h - Vendredi après-midi 14 h 30 (qui remplace la marche du mardi, afin d'espacer les jours).

Le 1^{er} samedi de chaque mois, nous partons en après-midi, vers 13 h 30 pour 3 ou 4 heures, mais plus en marche découverte qu'en marche active (avec petite pause goûter).

Quand nous marchons sur une autre commune, le départ est avancé de 15 minutes.



Toujours rendez-vous à la salle des fêtes du Thou où nous co-voiturons pour les sorties extérieures. Venez découvrir les merveilleux chemins de nos petites communes.

L'Assemblée générale aura lieu mercredi 6 juillet à 20 h à la salle du presbytère.

Brigitte Jourdain, présidente 05 46 35 56 08

Martine Pensivy, secrétaire 05 46 27 51 48



Le printemps est arrivé !

L'équipe des Jardiniers Amateurs vous propose un calendrier des travaux à réaliser :

- Tailler les arbustes et plantes grimpantes qui fleurissent sur le bois de l'année comme la bignone, le tamaris d'été, le saule pleureur, l'arbre à papillons.
- Ne pas tailler les espèces qui fleurissent sur le bois de l'année précédente comme le forsythia.
- C'est le moment de bêcher les massifs pour retourner la terre et enlever les mauvaises herbes. Profitez-en pour planter des arbres ou des arbustes, passer la débroussailleuse et scarifier le gazon s'il n'est pas trop humide.
- En arboriculture fruitière, il faut tailler les poiriers, pommiers, framboisiers, groseilliers. Il est encore temps de planter les rosiers ou de tailler ceux déjà en place. La taille reste un geste très important qui stimule de nouvelles pousses !

Notez déjà que **le prochain Troc-plantes aura lieu le 1^{er} octobre.**

N'hésitez pas à rejoindre notre association si vous désirez échanger des plantes, mais aussi recueillir des informations et des conseils, et participer à des sorties centrées sur l'intérêt que nous portons au jardinage.

Bon jardinage à tous !

François Bordenave, président 05 46 35 53 39



Une nouvelle et sympathique équipe !

L'association Le Thou S'Anime est à la recherche de bénévoles : vous avez un peu de temps ou même beaucoup ? Vous êtes jeune ou moins jeune ? Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre.

Nous préparons actuellement la **Foire aux Anguilles** qui se déroulera les 18 et 19 juin.

Vous voulez participer à l'animation de votre commune, venez faire la fête... avec nous !!!! Une nouvelle et sympathique équipe vous attend.

Contact :
Gaétane Delile 05 46 35 73 31

Le Thou
S'Anime

LE THOU

Place du champ de foire

18 et 19 JUIN 2016



FOIRE AUX ANGUILLES



SAMEDI 18 : dès 14 h
Animations, musique, bal, manèges
village artisans-producteurs,



REPAS à partir de 19 h (anguilles, grillades...)

A 23 h FEU D'ARTIFICE



DIMANCHE 19 : 8 h – 18 h 30
BROCANTE - VIDE-GRENIER

animation, spectacle,
village artisans-producteurs, manèges.....

REPAS à partir de 12 h (anguilles, grillades..)

tarif = 3 € le mètre
(minimum 4 m avec voiture)

Renseignements et réservation

05 46 09 33 98

... comment les surmonter naturellement ?

L'association Human Santé a été créée par quelques passionnés de la santé naturelle. Elle s'appuie sur les principes de la naturothérapie : prévention, éducation, hygiène et respect de la nature

😊😊😊
JEUDI 02 JUIN 2016

20H30

Salle du Presbytère
Près de l'église du Thou

CONFÉRENCE
NOS ÉMOTIONS



Comment les surmonter naturellement ?

Organisée par l'Association HUMAN SANTÉ.

Animée par Thierry FURNON-BODIN, naturopathe au Thou.

<http://humanista.unblog.fr/> • 05 46 67 44 10



On s'occupe au Québec de la nature par quelques personnes de la part nationale.



ArXiv:1405.3426v2 [astro-ph] 29 Apr 2014



La gare

Aigrefeuille-Le Thou

Dans un document de «L'Association Française pour l'avancement des Sciences» (1882), Georges Musset, historien et conservateur des Archives de La Rochelle, écrivait :

«L'Aunis se composait d'un presqu'île très accentuée, reliée au continent par une langue de terre courant du Thou, c'est-à-dire de la gare d'Aigrefeuille, à Surgères.

Au nord et au sud de l'isthme s'étendaient des marécages occupés originairement par la mer. Cet isthme fut donc nécessairement la voie terrestre qui servit au peuplement de l'Aunis.

Il n'est personne à vingt lieues à la ronde qui n'ait entendu parler des foires du Thou ; ces réunions disparaissent actuellement et se meurent comme toutes les assemblées analogues, car elles ont perdu leur raison d'être, qui était d'apporter les marchandises à ceux que le mauvais état des voies de communication ne permettait pas de se rendre aux villes voisines.

On s'est demandé comment un si petit lieu, comment une bourgade de si peu d'importance avait pu donner naissance à une réunion commerciale de beaucoup supérieure à celles des environs. Il n'y avait donc là rien qui semblât devoir créer un centre commercial ; et cependant, de tout le pays, Surgères seul pouvait se vanter d'avoir des assemblées aussi considérables.»



Lors de la création de la ligne de chemin de fer Paris-La Rochelle par la Compagnie du Paris-Orléans (PO), ouverte en 1857, une station était prévue à Aigrefeuille d'Aunis, chef-lieu de canton. La gare fut construite à quelques kilomètres de là, sur la commune du Thou pour diverses raisons :

- ce tracé, avec une courbe importante à Charmeneuil, permettait à la voie de rester sur la terre ferme, évitant des ouvrages d'art importants qui auraient été indispensables pour traverser les zones humides de Puydrouard et d'Aigrefeuille, prolongements vers le sud du Marais Poitevin,
- toute descente vers le sud raccourcissait d'autant la ligne Le Thou-Rochefort,
- certaines décisions du Conseil municipal d'Aigrefeuille de ne pas accepter sur sa commune cette nouveauté bruyante et puante, apportant la modernité perturbatrice et le délinquance venue d'ailleurs (syndrome NIMBY, Not In My Backyard, encore existant aujourd'hui),
- et peut-être aussi l'importance des grandes foires du Thou (lire ci-contre).

Située à un embranchement important, notre gare donna naissance à un centre d'entretien ferroviaire, avec rotonde (toujours présente), pont tournant et installations annexes. Pour loger le personnel nombreux, un hameau entier fut créé, qui porte toujours le nom de «La Gare».



Photo Michel Bernard - 12/04/2016

suite
page 20

Un peu d'histoire (suite)

L'existence d'un triangle de retournement permettait aussi les mouvements de convois vers La Rochelle ou Rochefort avec changements de locomotives.

Le trafic de voyageurs lié aux foires était si important que la place de la Gare comportait un hôtel-restaurant ainsi que plusieurs commerces et cafés-auberges. De plus, les expéditions de produits agricoles nécessitaient des installations de service (dont certaines sont encore visibles aujourd'hui) aussi grandes que celles de Surgères.

Après la création d'une ligne directe La Rochelle-Rochefort ouverte en 1873 qui faisait doublon, l'embranchement vers Rochefort est fermé au trafic voyageurs le 8 octobre 1933, totalement défermé et le dépôt fermé. Après la dernière guerre mondiale, son implantation est utilisée pour la création de la route départementale 5.

Notre gare est fermée au trafic voyageurs en 1993, peu après l'arrivée du TGV. Considérée comme inutile elle est détruite aux 2/3 et abandonnée au début des années 2000.



Photo Michel Bernard - 12/04/2016

L'évolution du monde des transports et la ténacité de nos élus ont enfin aboutis à ce que certaines lignes TER s'arrêtent bientôt chez nous ainsi qu'à La Jarrie. Bien sûr, ce trafic ne nécessitera pas la réouverture du bâtiment de la Gare, mais de grands travaux sont actuellement en cours pour réhabiliter l'ancienne place de la Gare et créer un deuxième parking au sud des voies ainsi qu'une passerelle de raccordement des quais en construction.

Et, à partir du 10 décembre de cette année, le train s'arrêtera à nouveau dans notre commune.

■ Michel BERNARD

Agenda

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Organisé par qui ?	Contacts	+ d'infos
Vendredi 29 avril à partir de 20 h	Inauguration avec concert rock	La Capsule (à côté du TB)	Cave La Capsule	-	p.18
Dimanche 1 ^{er} mai	Rallye vélo	-	avec la participation de Thou's Dehors	05 46 35 56 08	-
Dimanche 8 mai 11 h 30	Cérémonie du Souvenir	Monument aux morts	Mairie	05 46 35 51 58	-
Vendredi 13 mai à 21 h	Jazz au Thou	JazzClub (salle des fêtes)	Musique à la campagne	05 46 35 54 61	p.15
Sam. 14 et Dim. 15 mai	Danses «Eths Esclops» avec bal «trad» le samedi	Salle des Fêtes	Les Martèches	06 77 35 52 09	p.15
Samedi 21 mai 10 h / 17 h	Journée «Portes ouvertes»	Bibliothèque	Bibliothèque	05 46 35 90 73	p.10
Sam. 21 et Dim. 22 mai 10 h 30 / 18 h 30	Exposition «C'est Thou un art»	Salle des fêtes	Commission Animation, Culture et Sport	05 46 35 51 58	p.7
Samedi 28 mai	Fête de l'Accorderie : 3 ans	Surgères Salle du Lavoir	L'Accorderie	09 84 47 40 93	p.9
Jeudi 2 juin à 20 h 30	Conférence : «Nos émotions...»	Salle du Presbytère	Human Santé	05 46 67 44 10	p.18
Samedi 18 juin dès 14 h	Foire aux Anguilles	Champ de Foire	Le Thou s'Anime	05 46 35 73 31	p.17
Dimanche 19 juin 8 h / 18 h 30	Vide-grenier	Champ de Foire	Le Thou s'Anime	05 46 35 73 31	p.17
Vendredi 24 juin	Fête des écoles suivi d'un repas partagé	-	Ecole / APE	05 46 29 04 91	p.12
Samedi 25 juin à 12 h	Repas gastronomique	Salle des Fêtes	ACCA	05 46 35 64 63	p.15
Samedi 25 juin à 20 h 30	Diaporama «Carnets de voyages»	Bibliothèque	Bibliothèque	05 46 35 90 73	p.10
Samedi 2 juillet dans l'après-midi	Kermesse	-	APE	05 46 29 04 91	p.12